

Juin | Juillet | Août 2017

# Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro  
**14**



**p.21**

## La Salvetat en Scène

**p.11**

Budget 2017

**p.12**

Journée nationale  
de la Résistance

**Du 21 juin au 6 juillet 2017**

**EXPOSITION FRÉDÉRIQUE BESNIER**  
Bibliothèque Gorge Sand  
Avenue Frédéric Chopin

**21 juin 2017**

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
**18h : scène ouverte**  
**20h30 : groupe Dune**  
Place Jean Jaurès  
Organisée par la mairie et le comité des fêtes



**24 juin 2017**

**FÊTE DE LA JEUNESSE**  
Aux abords de l'Espace Boris Vian,  
Diverses activités sportives  
et culturelles  
**Entrée libre**  
Organisée par le Centre  
Animation Jeunesse

**25 juin 2017**

**CONCERT DE MUSIQUE**  
Concert de fin d'année de l'école  
de musique.  
**17h30, Espace Boris Vian.**  
Entrée gratuite

**26 & 27 juin 2017**

**THÉÂTRE**  
Espace Boris Vian - 20h30  
**FESTIVAL ADULTES organisé  
par l'Atelier Jeunes Théâtre »**  
**26 :** 20h30 « La sœur du Russe »  
**27 :** 20h30 « Voyance pour une blonde »  
et « Bienvenue à bord »



**Mercredi 28 juin 2017**

**FÊTE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DES JEUNES**  
Salle Boris Vian



**1<sup>er</sup> juillet 2017**

**ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS**  
Les 20 ans du club  
Au programme : La danse de la  
Licorne, démonstrations, combats,  
casses, etc.  
Concert avec le groupe « Joe's funky  
business »  
Présence de l'association, parrainée,  
la Fée Bleue  
Entrée gratuite  
Organisé par l'association salvétaine  
d'arts martiaux vietnamiens

**7 juillet 2017**

**FÊTE DU RAM**  
Relais Assistants Maternels (RAM)  
**De 15h30 à 18h30,** suivie du repas des  
assistantes maternelles.

**7 / 8 / 9 juillet 2017**

**LA SALVETAT EN SCENE**  
Toutes les informations p.21



**14 juillet 2017**

**FÊTE NATIONALE**  
11H15 : Commémoration,  
parvis de la Mairie, suivie d'un apéritif  
offert par la Municipalité

**25 / 26 / 27 août 2017**

**FÊTE LOCALE**  
Fête foraine, groupe Sankara,  
feu d'artifice, bal musette  
Espace Boris Vian  
Organisée par la mairie



**9 septembre 2017**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
**De 10h30 à 17h**  
Espace Boris Vian, organisé  
par la mairie

**La commune de La Salvetat Saint-Gilles a désormais sa page Facebook. Retrouvez-y tous les événements à venir.**  
<https://www.facebook.com/Ville-de-La-Salvetat-Saint-Gilles-818370908323226/>

2017

## AGENDA

- 2 Agenda
- 3 Edito
- 3 Dernière minute



## VIE MUNICIPALE

- 4 Compte rendu du Conseil Municipal du 16.03.2017
- 6 Rapport/Débat d'Orientation Budgétaire
- 7 Rezo Pouce
- 8 Compte rendu du Conseil Municipal du 13.04.2017
- 9 Compte Administratif 2016
- 9 8 Mai
- 10 Objectif « zéro phyto »
- 11 Budget 2017



## VIE LOCALE / CADRE DE VIE

- 12 Journée Nationale de la Résistance
- 14 De nouveaux bureaux municipaux
- 15 Fleurissement
- 15 L'inscription dématérialisée aux transports scolaires
- 16 La petite enfance : le cœur de l'action publique
- 16 L'informatique dans les classes de CM1
- 16 Rentrée scolaire
- 17 Résultats des élections du CMJ
- 17 Retour sur la collecte des déchets organisée par le CMJ



## TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 18 Travaux
- 19 Marchés publics



## SORTIR & BOUGER

- 20 Navette de La Salvetat Saint-Gilles
- 20 Marché de plein Vent
- 20 Fête locale 2017
- 21 La Salvetat en scène
- 22 Fête de la Musique 2017
- 22 Le CAJ vous propose dans les mois qui viennent
- 22 Pique-nique
- 22 Atelier Jeune Théâtre
- 23 Quoi de neuf aux Ork'N Roll ?
- 23 Le RCSP
- 24 Bibliothèque George Sand
- 25 Association sportive de Taekwondo
- 25 Cours de Body Taekwondo
- 26 Handball Club La Salvetat
- 26 Au Collège Galilée



## TRIBUNE LIBRE

- 27 Expression Libre

## Chers concitoyens,

Comme chaque année, le conseil municipal, lors de sa séance du mois d'avril, a adopté le budget 2017. Et malgré un contexte national qui a pour conséquence de toujours diminuer les dotations versées aux communes tout en transférant de nouvelles charges, nous avons fait le choix, comme nous nous y sommes engagés, de ne pas répercuter ces nouveaux besoins de financement sur les Salvétains. Ainsi, qu'ils s'agissent des taux d'imposition ou de la tarification des services, ceux-ci restent inchangés sans aucune augmentation.

Il est important d'insister sur ce dernier point, car s'il est vrai que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2006, les services, tels que la restauration scolaire, les centres de loisirs ou le portage des repas avaient pour habitude d'être réévalués tous les ans. Ainsi, à titre d'exemple, la tarification de la restauration scolaire qui avait augmenté de plus de 40% au cours du mandat précédent, est restée inchangée depuis notre prise de fonction en 2014.

Alors, même s'il est vrai que toutes ces contraintes fragilisent l'équilibre financier de notre commune, nous œuvrons au quotidien pour optimiser nos dépenses, avec la volonté de toujours vous offrir le meilleur « service public » possible, associé à un haut niveau d'investissement et à un faible endettement. Et, en réponse à nos opposants politiques qui n'hésitent pas à prédire, dès aujourd'hui, une inévitable « faillite », nous donnons rendez-vous, à tous les Salvétains, en fin de mandat, pour soumettre notre bilan à leur seul jugement.

A présent, il est temps de préparer les beaux jours et de vous rappeler que la période estivale est riche en rendez-vous festifs.

Parmi les nouveautés de cette année, la première édition du festival « La Salvetat en scène » aura lieu du 7 au 9 juillet dans les jardins de l'Espace Boris Vian. Cette initiative culturelle a pour objectif de compléter l'offre artistique et d'animation de la ville, ainsi que d'améliorer le rayonnement de La Salvetat Saint-Gilles. Lors de cet événement, vous pourrez profiter d'une série de concerts gratuits réunissant des groupes locaux d'artistes reconnus ou en émergence, sans oublier une séance de cinéma en plein air, qui aura lieu à l'ouverture du festival, ou la visite de son marché artisanal.

Ce nouveau rendez-vous culturel complète, bien évidemment, le traditionnel agenda des festivités d'été parmi lesquelles la Fête de la musique le 21 juin, suivie de la commémoration du 14 juillet. Puis, fin août, la fête locale qui nous permettra de conclure cette période de vacances.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer lors de ces nombreuses occasions et vous souhaitons, d'ores et déjà, un bel été et d'excellentes vacances.

**Votre Maire**  
**François ARDERIU**



## La parole aux Salvétains

**Vous pouvez venir en mairie pour toute question ou nous envoyer vos réflexions à l'adresse suivante : [parolesalvetains@lasalvetat31.com](mailto:parolesalvetains@lasalvetat31.com)**  
Vos articles seront publiés dans ce magazine.

Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Nathalie JOKIN-KIERASINSKI, Marine FAUCHER et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Thierry BERGOUIGNIOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU, Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle BARRES. Crédits photos : Mairie de la Salvetat Saint-Gilles, [www.fotolia.com](http://www.fotolia.com)  
Création/Impression: Imprimé sur papier recyclé - Microsophia



## Dernière minute

Comme nombre d'entre vous ont pu le constater, la charpente du pavillon Est de notre Château s'est effondrée dans la matinée du mercredi 31 mai 2017, suite à un épisode orageux accompagné de fortes précipitations.

Nous avons immédiatement rencontré l'architecte du Patrimoine, qui est en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux de sauvegarde, pour faire le point sur la situation.

A l'issue de cet échange, il nous a été confirmé que cet incident n'affecterait ni le planning, ni le budget, dans la mesure où cette partie du Château était destinée à être démolie puis reconstruite, en raison de son trop mauvais état.

Durant cet été devraient avoir lieu la consultation et la sélection des entreprises en charge des futurs travaux.

Nous vous donnons, dès maintenant, rendez-vous à la rentrée, lors des journées du Patrimoine qui auront lieu les 16 et 17 septembre, durant lesquelles vous pourrez découvrir tous les détails et le planning du chantier de sauvegarde de notre Château.





# Compte rendu du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr)

16 MARS 2017

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs ANDRAU - MORANGE - SCHWARZER - BRUNO - DELON - DAUVEL - CHAGNIOT et BARRES

## 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire vous rappelle qu'en application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

### 1. 5-2017 du 27 janvier

Travaux d'urgence et de stricte conservation sur le château Raymond IV

La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est fixée à 560 000 € HT. Forfait provisoire de rémunération qui s'élève à : 64 904,00 € HT soit 77 884,80 € TTC - SELARL BOSSOUTROT & REBIERE :

60,48 % soit 39 256,67 € HT

- SARL TAILLANDIER :

18,04 % soit 11 587,07 € HT

- SARL BETS :

21,66 % soit 14 060,26 € HT

### 2. Travaux d'extension du groupe scolaire des Hauts de Saint Gilles

Lot	Description	Prix HT	Prix TTC
n°1	Hors d'eau, hors d'air	510 673,89 €	612 808,67 €
n°2	Plâtrerie, isolation	78 958,94 €	94 750,73 €
n°3	Menuiserie intérieure	38 830,14 €	46 596,17 €
n°4	Revêtements de sols	64 883,65 €	77 860,38 €
n°5	Plomberie, sanitaires, chauffages	91 610,00 €	109 932,00 €
n°6	Electricité	35 333,52 €	42 400,22 €
n°7	Peinture	27 583,65 €	33 100,38 €
<b>Montant total du marché</b>		<b>847 873,79 €</b>	<b>1 017 448,55 €</b>

## 2. PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS « PROJET MOBILITÉS 2025-2030 »

**Monsieur le Maire expose :**

Le SMTC-Tissé (Syndicat Mixte des Transports en Commun-Tissé) a engagé, le 4 février 2015, la démarche de révision de

son Plan de Déplacements Urbains : projet Mobilités 2025/2030. Différentes réunions d'information et de concertation ont permis d'élaborer un état des lieux/diagnostic et les premières orientations pour la période 2020/2030.

Une première proposition de ce projet Mobilités a été présentée, à l'occasion de « l'arrêt » du PDU, lors du Comité Syndical du 19 octobre 2016. Au regard de ce projet, la commune de La Salvétat Saint-Gilles formule les remarques suivantes :

- L'objectif initial de créer une ligne LINEO véritablement en site propre sur l'itinéraire maximal de manière à faciliter la circulation des bus entre Plaisance - Toulouse et réduire ainsi le temps de parcours reste d'actualité : une première étape est en cours avec la LINEO 3.

- Il s'agit aussi, pour la commune, de continuer à améliorer la fréquence de passage de la ligne 55, vers Colomiers et Plaisance, pour accompagner le développement démographique et économique du secteur.

- Afin de proposer une offre de transports en commun pour les habitants du secteur ouest de la commune, une ligne OPTIMO « Saint Lys / Fonsorbes / Colomiers SNCF » desservant cette partie de la commune répondrait à la forte attente de ses habitants.

- Il est nécessaire de mettre en œuvre, au plus tôt, le prolongement de la Voie du Canal St Martory (VCSM) de manière à soulager le trafic routier de l'Ouest toulousain. Cette voie s'inscrit aussi dans le cadre des contrats d'axes (pactes urbains) comprenant l'axe RD 924 (Colomiers-Portet) qui, dans le document proposé, ne fait l'objet d'aucune programmation de transport en commun à l'horizon de 2030.

Concernant la 3<sup>ème</sup> ligne TAE, la commune tient à réaffirmer la nécessité d'assurer des connexions en rabattement sur les principaux pôles d'échanges, notamment à Colomiers pour l'Ouest toulousain.

Le tracé de cette 3<sup>ème</sup> ligne doit permettre d'envisager, dans une deuxième étape, un prolongement vers l'Ouest avec un parking relais au Perget et/ou d'assurer des liaisons en rabattement via la voie ferrée désaffectée d'En Jacca à Colomiers et sur le plateau de la Ménude. La collectivité

insiste sur le nécessaire renforcement de la ligne de bus n° 55. Ainsi, la réalisation d'un parking relais sur le plateau de la Ménude permettrait de développer, pour les habitants du Gers comme des communes de l'ouest de l'agglomération, un accès à la ligne en site propre jusqu'à la gare ferroviaire de Colomiers puis le futur métro. Il est précisé que dans la mesure où les collectivités (communes de Plaisance et de Colomiers) sont propriétaires de la quasi-totalité des emprises, ce futur tracé serait réalisable à court terme.

Précisément, afin de diminuer la forte croissance du trafic et le risque de saturation de la RN 124, il est proposé la réalisation d'un parking pour développer le covoiturage sur l'échangeur de Léguevin/ La Salvétat Saint Gilles bénéficiant aux habitants du Gers et des communes limitrophes de cet échangeur. Un autre parking de covoiturage pourrait aussi être réalisé au droit de l'échangeur du Pyroutet (RN 124/D 37) car divers délaissés de l'Etat sont déjà utilisés à cette fin par les usagers de cette voirie routière nationale.

Enfin, la commune tient à rappeler que ce projet de révision du PDU fait appel à de nouveaux financements : la nécessité de revoir la contribution des collectivités qui composent le SMTC doit être étudiée en fonction de la richesse des territoires, du niveau des investissements envisagés, mais aussi à partir des investissements déjà réalisés sur ces territoires.

Mr le Maire propose au conseil municipal de rediscuter ces contributions sur la base de critères objectifs de desserte de population (niveau de service rendu, investissements réalisés), de poids démographiques et de richesse des territoires desservis (potentiel financier et fiscal) et propose de demander au SMTC-Tissé de prendre en compte ces remarques dans le futur PDU.

**VOTÉ A L'UNANIMITÉ.**

## 3. NOM DU STADE MUNICIPAL

Mr le Maire propose de nommer le stade municipal de La Salvétat Saint Gilles « Jean GIRALDOU ». Son épouse ainsi que ses enfants et petits enfants ont donné leur accord et remercient la commune pour l'intérêt porté à leur famille. Mr le Maire



demande au conseil municipal d'approuver le nom du stade municipal « Jean GLRALDOU ».

**VOTÉ A L'UNANIMITÉ.**

## 4. DETR : ADOPTION DU PROJET RELATIF A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

**Mr le Maire expose :**

Par courrier du 7 février 2017, les services de la Préfecture demandent de détailler le projet de réhabilitation de la maison des associations dans le cadre de la demande de DETR 2017 (délibération n°6 du conseil municipal du 13 décembre 2016) de manière explicite. Le projet consiste à réhabiliter un pavillon situé 2 rue des bouleaux afin de le transformer en maison destinée aux associations. L'aménagement projeté concerne autant les espaces intérieurs qu'extérieurs. Le programme prévoit de créer : une grande salle d'activités ou de réunion, un bureau, un sanitaire, un local de rangement installé dans l'ancien garage. Rappel du plan de financement :

PROJET MAISON DES ASSOCIATIONS Réhabilitation d'une maison en local des association	
<b>TOTAL TRAVAUX HT</b>	<b>106 600,80 €</b>
60%	63 960,48 €
Autofinancement	42 640,32 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>106 600,80 €</b>

Mr le Maire propose au conseil municipal d'adopter le projet relatif à la maison des associations et son financement et propose de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**POUR 26, CONTRE 1 (Mr CESSÉS)**

## 5. CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL INTERCOMMUNALE POUR LES GENS DU VOYAGE

**Mr le Maire expose :**

L'accueil et l'habitat des Gens du Voyage (GdV) sont réglementés principalement par la loi du 5 juillet 2000. Cette loi vise à mettre en place un dispositif d'accueil des Gens du Voyage dans chaque département. Elle prévoit l'élaboration d'un Schéma Départemental pour l'Accueil des Gens du Voyage (SDAGDV) révisé tous les 6 ans. Le SDAGDV est co-élaboré par l'Etat et le Département, en concertation avec les communes, les intercommunalités et les représentants des Gens du Voyage.

La loi du 5 juillet 2000 prescrit aussi que les communes de plus de 5 000 habitants contribuent à la réalisation d'une aire d'accueil des Gens du Voyage. Le SDAGV fixe par département les équipements à réaliser par les collectivités territoriales, à titre individuel ou collectif : aires perma-

nentes d'accueil et aires de grand passage. La loi NOTRE en date du 7 août 2015, a prévu pour les communautés de communes une modification de leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues, avec des transferts progressifs échelonnés de 2017 à 2020. Parmi ces compétences nouvelles ou renforcées, le bloc des compétences obligatoires inclut « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

Aussi, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) est compétente en la matière.

Toutefois, il est précisé que la CCST a également demandé par délibération en date du 15 Décembre 2016, son adhésion à MANEO, « Syndicat mixte Accueil des Gens du voyage Haute-Garonne », concernant la gestion des aires de la CCST. La CCST manifeste sa volonté de consolider sa politique d'accueil des gens du voyage en réalisant une aire d'accueil pour les communes de Léguevin et de La Salvétat Saint Gilles.

Cette aire sera située sur la commune de Léguevin sur l'emplacement réservé n°17 du PLU de la dite commune. D'une surface d'environ 6400 m2, elle sera composée de 16 emplacements, 8 à destination de la commune de Léguevin et 8 pour la commune de La Salvétat Saint-Gilles (Prévu par le schéma départemental, 1 emplacement = 2 places et 1 place = 150 m2 pour 2 caravanes et 1 véhicule tracteur ; et donc, 16 emplacements = 4 800 m2 + circulations et espaces communs).

Les premières études ont été réalisées en 2009, et prévoyaient un coût de l'opération évalué au total à 1 405 000 € H.T. qui se décomposait de la façon suivante :

- Achat terrain : ..... 75 000 € HT
- M.O.E. + études diverses : ..... 85 000 € HT
- Travaux d'aménagement de l'aire : ..... 1 100 000 € HT
- Couverture canalisation TIGF : ..... 45 000 € HT
- Aménagement de l'accès : ..260 000 € HT
- Sous-total : 1 405 000 € HT**
- Réseau EU + station de relevage pour l'ensemble de la future zone urbanisée : 215 000 € HT
- dont une partie pour l'aire, évaluée à environ 5 % au prorata des surfaces concernées, soit 11 000 € HT
- Sous-total travaux : 1 416 000 € HT**

Il sera nécessaire de revoir ce coût en tenant compte des variations qu'il pourrait y avoir en valeur 2017.

Des subventions et aides peuvent être obtenues notamment auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de la Haute Garonne, afin d'alléger financièrement le plus possible la réalisation de cette opé-

ration. Au plan des délais, il est prévu l'acquisition du terrain et la réalisation des études en 2017. Les travaux seront réalisés en tout ou partie sur 2018 selon les capacités budgétaires de la Communauté de Communes de la Save au Touch.

Mr le Maire propose au conseil municipal de prendre connaissance de la réalisation d'une aire intercommunale d'accueil des Gens du voyage.

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DU PROJET DE RÉALISATION D'UNE AIRE INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.**

## 6. PASSAGE DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES, DU TRANSFORMATEUR ET DES ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT DES CYCLAMENS

**Mr le Maire expose :**

A la demande des riverains, représentés par l'Association Syndicale Libre « Les Cyclamens », il est proposé de passer dans le domaine public pour une superficie de 1 123 m<sup>2</sup> l'impasse des Cyclamens. S'ajoutent à cette impasse, le transformateur et les espaces verts pour une superficie de 20 m<sup>2</sup> et 876 m<sup>2</sup>. Mr le Maire rappelle que cette procédure est dispensée d'enquête publique (loi du 9 décembre 2004) dans la mesure où elle ne porte pas atteinte au fonctionnement de circulation de desserte de cette voie. Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver le passage dans le domaine public du lotissement des Cyclamens pour une superficie totale de 2 019 m<sup>2</sup>.

**VOTÉ A L'UNANIMITÉ.**

## 7. PASSAGE DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES, DU TRANSFORMATEUR ET DES ESPACES VERTS DU DOMAINE DU CÉZÉROU

**Mr le Maire expose :**

Il est proposé de passer dans le domaine public pour une superficie de 7 703 m<sup>2</sup> le transformateur et les rues suivantes : Claude Nougaro, Charles Trenet, Jacques Brel, Jean Ferrat. S'ajoutent les espaces verts pour une superficie de 1 414 m<sup>2</sup>.

Mr le Maire rappelle que cette procédure est dispensée d'enquête publique (loi du 9 décembre 2004) dans la mesure où elle ne porte pas atteinte au fonctionnement de circulation de desserte de cette voie.

Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver le passage dans le domaine public du Domaine du Cézérou pour une superficie totale de 9 117 m<sup>2</sup>.

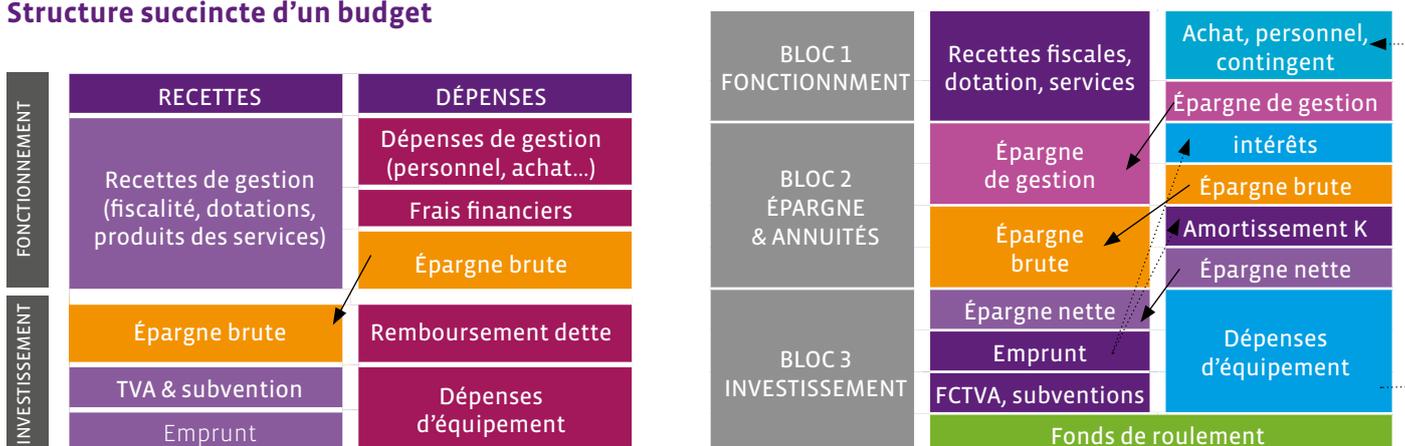
**VOTÉ A L'UNANIMITÉ.**



## Rapport/Débat d'Orientation Budgétaire

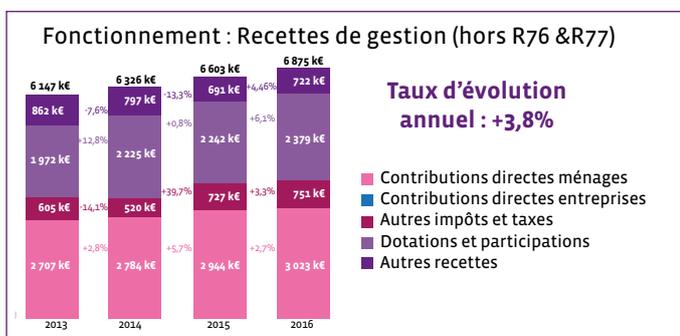
Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ou Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité mais aussi sur ses engagements pluriannuels.

### Structure succincte d'un budget



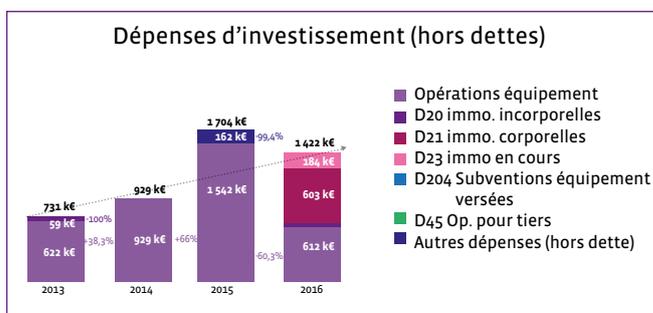
### Présentation de l'état au 31 Décembre 2016 des finances de la commune

#### D'où vient l'argent entre 2012 et 2016 ?



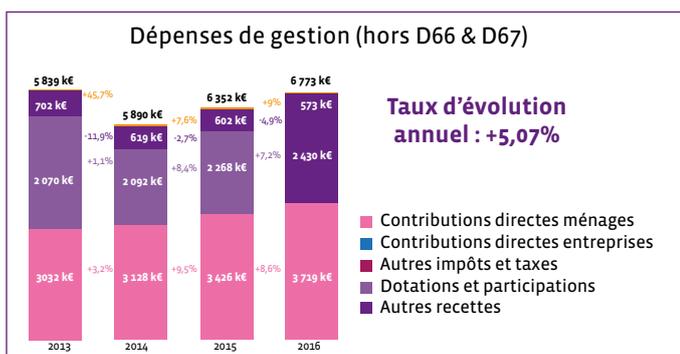
Des recettes portées par la fiscalité directe sur toute la période

#### Les investissements entre 2012 et 2016



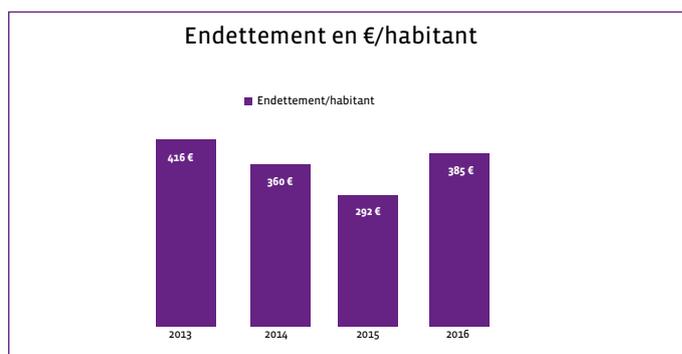
Une dynamique d'investissement globalement en nette progression sur la période 2013-2016

#### D'où vient l'argent entre 2012 et 2016 ?



Des dépenses de gestion portées par les dépenses de personnel (+8,6% entre 2015 et 2016) et les charges à caractère général (+7,2% en 2016).

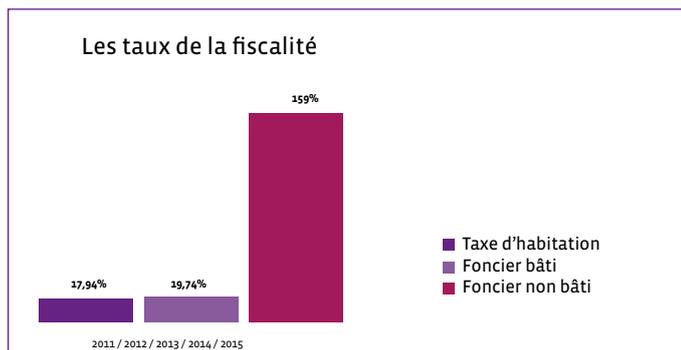
#### Les investissements entre 2012 et 2016



Un endettement en €/habitant inférieur à celui de 2013



## Zoom sur les taux de la fiscalité



Des taux inchangés sur une période longue

## Orientations budgétaires choisies

Pour rappel, comme annoncé lors des Débats d'Orientation Budgétaire précédents, le premier des engagements de la municipalité est le soutien au pouvoir d'achat des familles. Mais sans pour cela augmenter ni les impôts ni les tarifs municipaux

Nous allons continuer à remettre en état des voiries et à rénover les infrastructures (remplacement des constructions modulaires du Groupe Scolaire des Hauts de Saint-Gilles par des classes en dur, réfection de l'avenue du château d'eau, remise en état du château Raymond IV, remise

en état des vestiaires et des tribunes du stade municipal)

L'amélioration du cadre de vie, la réhabilitation du centre-ville, et la mise en valeur du patrimoine de la ville vont continuer ou être mis en œuvre.

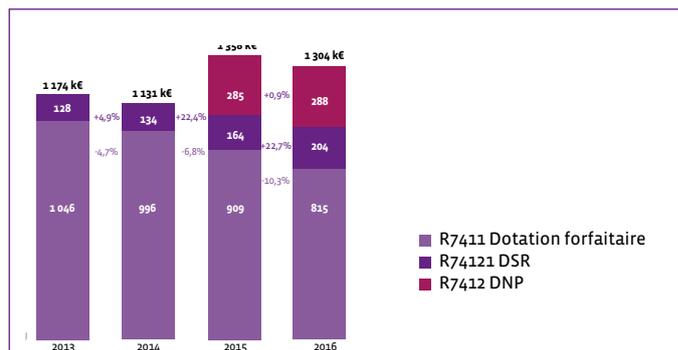
L'impact financier d'une bonne mutualisation des moyens au niveau d'une communauté de commune est fortement probable. C'est pour cela que nous allons continuer à essayer de mutualiser ou à mettre en commun des intérêts généraux à toutes les communes de notre bassin.

Il est nécessaire de maîtriser toutes les

dépenses de fonctionnement. Pour cela il sera recherché des recettes de fonctionnement (CUI, CAE, ...), et pour les autres dépenses, en particulier les charges à caractère général, de rechercher des améliorations d'efficacité, par exemple : éclairage, électricité, chauffage, c'est-à-dire la lutte contre le gaspillage.

Comme nous l'avons fait lors des années précédentes, nous allons continuer à rechercher auprès de toutes les instances territoriales (Département, Région, Etat, Europe, Ministères) des subventions pour aider à l'investissement dans la commune.

## Baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement



Pour la télécharger, rien de plus facile :

- allez sur le Play Store,
- tapez Rezo Pouce dans le moteur de recherche,
- téléchargez l'application

... Il ne vous reste plus qu'à vous connecter et à l'utiliser sans modération !

L'application Rezo Pouce est exclusivement réservée aux personnes inscrites au Rezo.

Lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion, vous devrez renseigner :

- votre courriel
- votre mot de passe

Enregistrés sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) lors de votre inscription.

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Pas de panique :

- cliquez sur « mot de passe oublié » et laissez-vous guider ...
- ou envoyez-nous un mail à [contact@rezopouce.fr](mailto:contact@rezopouce.fr).

**Vous l'attendiez, l'application de votre réseau d'autostop préféré est enfin disponible en version Android (versions 4.4.4 et suivantes).**

**Grâce à notre partenariat avec le Groupe TRANSDEV, votre smartphone sert aussi à faire du stop !**

Nous vous invitons à la télécharger dès maintenant et à l'utiliser à chacun de vos déplacements : plus vous serez nombreux à l'utiliser et plus elle sera le reflet de notre communauté.

Vous le savez, comme toute application, il va falloir un peu de temps avant que notre communauté ne se l'approprie. Ne vous découragez pas, utilisez-la pour chacun de vos déplacements et incitez vos contacts à la télécharger et à l'utiliser, vous êtes notre meilleur ambassadeur !



# Compte rendu du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr)

**13 AVRIL 2017**

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs SCHWARZER – MARTY – BERGER – DUBOURDIEU – BRUNO – DAUVEL – CHAGNIOT – DIOUF et BARRES

## 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire vous rappelle qu'en application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

### 13-2017 du 24 mars :

Location de véhicule régulier de personnes avec chauffeur – Marché 2017-PS-004 – NEGOTI TOURISME

Montant de la location :

	Montant HT	Montant TTC
Tranche ferme	24 786,40 €	27 265,04 €
Tranche optionnelle	26 025,72 €	28 628,29 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>50 812,12 €</b>	<b>55 893,33 €</b>

La durée du marché est de 4 mois pour chaque tranche soit :

Tranche ferme : du 3 avril 2017 au 31 juillet 2017

Tranche optionnelle : du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 29 décembre 2017

### 14-2017 du 27 mars :

Convention de partenariat entre la commune de La Salvetat St Gilles et l'École du Louvre Junior Conseil pour la réalisation d'un dossier sur le château Raymond IV rassemblant des anciens travaux d'études complétés par des recherches dans les archives et bibliothèques spécialisées. Les factures correspondantes à la prestation s'élevaient à :

**Phase 1** - recrutement et encadrement des élèves : OFFERT

**Phase 2** - collecte et recherche de documents : 2 JEH\* à 240 € soit un total de 480 €

**Phase 3** - rédaction du dossier :

2 JEH\* à 340 € soit un total de 680 €

**Sous total 1 160 €**

Frais de fonctionnement 72 €

Livrable 72 €

Train et Hébergement 286 €

**TOTAL 1 590 € HT soit 1 908 € TTC**

\* L'unité de facturation est le JEH (Jour Etude Homme), unité de facturation en Junior-Entreprise. La durée de la mission est de 6 mois.

### 15-2017 du 27 mars :

Réhabilitation d'une maison en local des associations – Marché n° 2017 – T – 003 – 9 lots

Lot	Description	Prix HT	Prix TTC
n°1	Démolition, gros œuvre, VRD	34 699,98 €	41 639,97 €
n°2	Menuiseries extérieures, serrureries	29 619,00 €	35 542,80 €
n°3	Enduits	6 993,70 €	8 392,44 €
n°4	Plâtrerie, cloisons, doublage, isolations	8 309,59 €	9 971,51 €
n°5	Menuiseries intérieures	5 000,00 €	6 000,00 €
n°6	Électricité CFO/CFA	19 368,80 €	23 242,56 €
n°7	Plomberie	2 788,66 €	3 346,39 €
n°8	Sols durs, faïences	2 660,00 €	3 192,00 €
n°9	Peintures, sols souples	6 700,40 €	8 040,48 €
<b>Montant total du marché</b>		<b>116 140,13 €</b>	<b>139 368,15 €</b>

## 2. JURY D'ASSISES 2018

Conformément à la loi du 28 juillet 1978 portant réforme de la procédure pénale sur le jury d'assises et du code de procé-

ture pénale, il convient de procéder au tirage au sort de 18 jurés, à partir des listes électorales, en vue de former le jury d'assises 2018.

La ville de la Salvetat St Gilles devra adresser la liste des noms tirés avant le 15 juillet 2017 au secrétariat greffier à la Cour d'Appel de Toulouse.

Procédé : 1er tirage donnera le numéro de la page de la liste générale des électeurs puis un 2nd tirage donnera la ligne et par conséquent, le nom du juré.

Seules les personnes âgées de plus de 23 ans peuvent être jurés (les électeurs nés à compter du 1er janvier 1995 devront donc être écartés).

Consulter la liste des personnes tirées au sort dans le compte-rendu officiel sur le site Internet de la commune.

## 2. BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES 2016

Le Maire expose que conformément à l'article 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fait obligation de délibérer annuellement sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières de la Commune, le bilan relatif à l'année 2016 est présenté au Conseil Municipal.

Etat des acquisitions immobilières comptabilisées au cours de l'exercice 2016						
Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Origine de Propriété	Identité du vendeur	Condition de l'acquisition	Montant
Château Raymond IV et Terrain	1 place Jean Jaures	AC45 AC48	Acte de vente	Mlle M. De LABURTHE	13/04/2016	150.001,00 €
		AC49 AC194	Me VANISCOTTE			
Parcelle la Goutille	La Goutille	AC37	Me VANISCOTTE	MME LOUBON	09/12/2016	16.000,00 €
Avenue Gascogne	33 avenue Gascogne	AR835	Me VANISCOTTE	M.&Mme AMIEL/RUIZ	23/11/2016	5.500,00 €
Château Raymond IV Parcelle	1 place Jean Jaures	AC195	Me VANISCOTTE	Mlle & M. De LABURTHE	13/04/2016	15.000,00 €

Etat des cessions immobilières comptabilisées au cours de l'exercice 2016						
Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du cessionnaire	Condition de la cession	Montant
Troncou	Troncou La Salvetat	AA436	Me VANISCOTTE	M.Mme LECLERC	09/12/2016	1.270,00 €

**POUR 20, CONTRE 8 (M<sup>mes</sup> FALIÈRES, MEYER, PETIT, BARRES et M<sup>rs</sup> DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF et CESSÉS)**

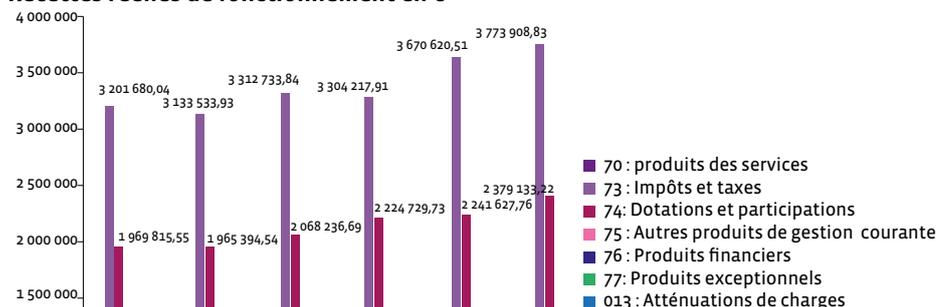


# Compte Administratif 2016

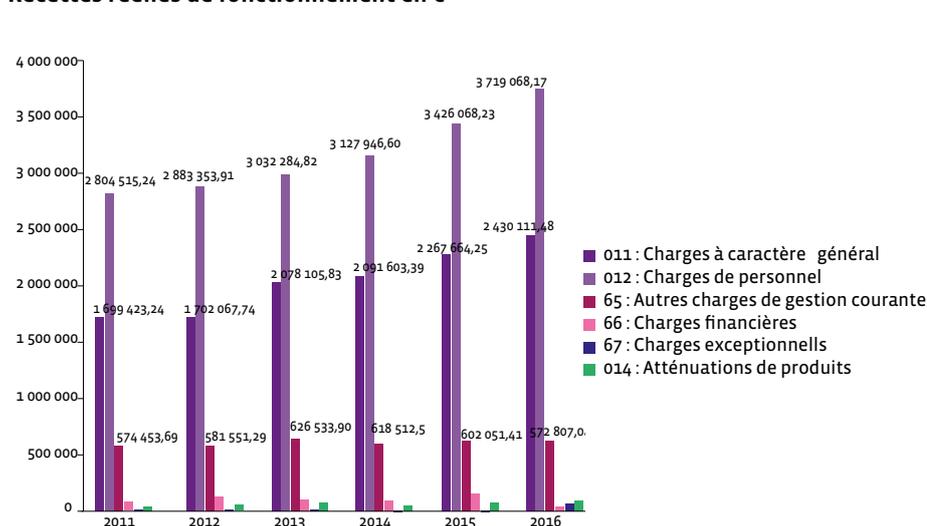
SECTION	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 080 710,41</b>	<b>6 954 271,17</b>
Mouvements réels	6 845 175,16	6 933 901,16
Mouvements réels	235 535,25	20 370,01
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 856 334,25</b>	<b>2 351 158,49</b>
Mouvements réels	1 835 924,24	2 115 623,23
Mouvements réels	20 370,01	235 535,25
<b>TOTAL</b>	<b>8 937 044,66</b>	<b>10 705 489,15</b>
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	- 126 439,24
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	-	494 824,23
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	368 384,99

Le compte administratif fait apparaître un solde positif.  
Le solde des restes à réaliser (report sur l'année suivante) s'établit à 2 255 512,76 €.  
Le résultat de clôture de l'exercice 2016 reste positif à 1 768 444,49 €.

## Recettes réelles de fonctionnement en €



## Recettes réelles de fonctionnement en €



## 8 Mai

72 ans après la fin de la guerre en Europe, la France a commémoré le 8 mai la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie face aux armées alliées et par conséquent la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

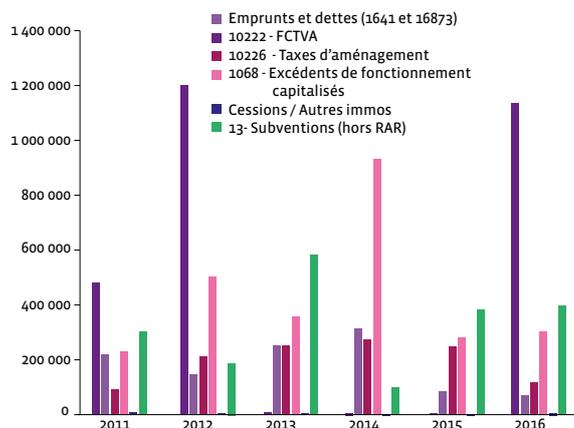
Ce fut un moment de recueillement partagé par de nombreux Salvétains, la municipalité, les anciens combattants de la FNACA (fédération nationale des anciens combattants en Algérie), du Souvenir Français et de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance) qui s'est déroulé devant le monument aux morts de la commune.

L'anniversaire du 8 Mai 1945 nous rappelle la victoire des valeurs démocratiques contre l'obscurantisme, le racisme, la discrimination, la haine de l'autre... Mais aussi les valeurs qu'ont porté les combattants quels qu'ils soient y compris les résistants !

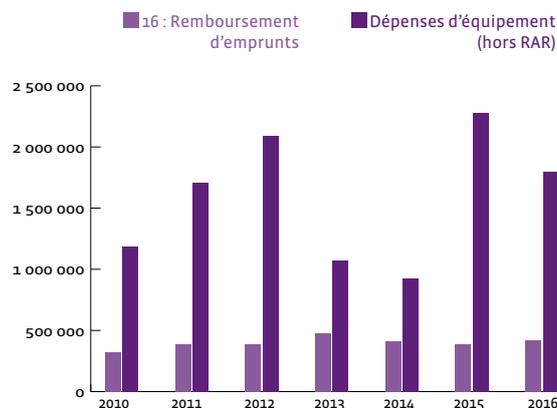
Cette commémoration a aussi été le moment de rendre l'hommage que nous devons à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui, quel que soit leur âge, leur couleur de peau, leur lieu de naissance, leurs croyances, se sont battus, parfois au prix de leur vie, pour notre liberté et qui ont permis de fonder notre société actuelle sur des valeurs de partage ...



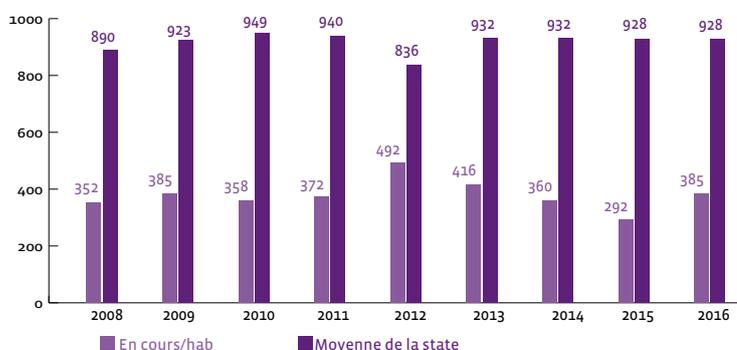
## Recettes réelles d'Investissement en € Hors Reste à Réaliser



## Dépenses réelles d'Investissement en € Hors Reste à Réaliser



## Encours de la dette par habitant



Après pointage des écritures, il est constaté une similitude entre le Compte de Gestion 2016 et le Compte Administratif 2016 de la commune.

Il a été décidé d'affecter le Résultat 2016 de la section de fonctionnement du budget principal de la ville comme suit :

Affectation en réserves en section d'investissement (compte 1068) :	300 000,00 €
Solde disponible affecté à la section de fonctionnement (ligne 002) :	306 509,47 €

## OBJECTIF ZÉRO PHYTO

## Objectif « zéro phyto » : la fin des désherbants chimiques sur la commune

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la loi sur la transition énergétique et la croissance verte (août 2015) interdit le recours aux produits phytosanitaires dans les espaces publics. Notre commune est prête à relever le challenge.

**Un projet de santé publique qui guide les techniques d'entretien des espaces verts, mais aussi des trottoirs, rues, ronds-points et tout autre lieu accessible au public, vers plus de précaution.**

L'objectif visé est ici de protéger la santé des individus qu'ils soient riverains, visiteurs, ou agents, en préservant l'environnement et les écosystèmes. En effet, il faut savoir que l'emploi de ces substances chimiques laisse des traces résiduelles dans l'eau, dans l'air et dans les aliments, qui peuvent engendrer des effets néfastes sur la santé (étude 2013 de l'Institut National de Santé et de Recherche Médicale – INSERM).

**Cette mesure est donc une bonne nouvelle pour tous, mais concrètement qu'est-ce qui change ?**

Cette interdiction se traduit par des modifications dans la façon d'entretenir les espaces publics. Désormais des techniques alternatives sont utilisées : sélection d'espèces végétales

adaptées, coupes et tailles préventives, nettoyage avec des brosses dures ou encore désherbage manuel.

Cette politique reconsidère la place de la nature dans l'espace public.

Ainsi le retour d'une certaine végétation, loin d'être une négligence, est le résultat d'une action volontaire, réfléchie et maîtrisée.

Cette nouvelle gestion des espaces nécessite donc une attention accrue et implique une augmentation des interventions des équipes techniques de la commune.

**De la mise en œuvre au soutien pour une transition confirmée.**

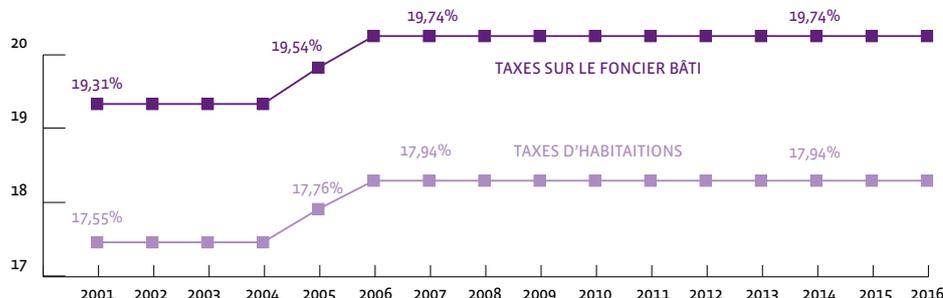
Pour mener à bien ce projet, la commune a engagé diverses actions telles que l'élaboration d'un plan de désherbage, l'achat de matériel adapté et la formation des agents aux techniques vertes. C'est notamment grâce au soutien financier de l'agence Adour Garonne que ce projet se concrétise avec plus de facilité.

**Plus d'informations :**

<https://www.lasalvetat31.fr/ma-ville/zero-phyto/>

# Budget primitif 2017

## Taxes



Les taux des taxes d'habitation, sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti restent identiques à ceux des années précédentes :

- > Taxe d'habitation : 17,94 % (inchangé)
- > Taxe sur le foncier bâti : 19,74 % (inchangé)
- > Taxe sur le foncier non bâti : 15,90 % (inchangé)

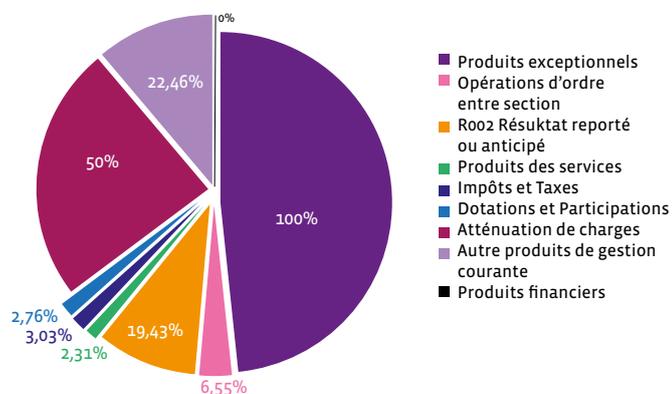
## Equilibre Général du Budget 2017

Fonctionnement :	Dépenses = Recettes = 7 855 642,00 €	(+3,86 % par rapport au BP 2016)
Fonctionnement :	Dépenses = Recettes = 6 337 823,00 €	(+16,63 % par rapport au BP 2016)
<b>TOTAL :</b>	<b>Dépenses = Recettes = 14 193 465,00 €</b>	<b>(+9,20 % par rapport au BP 2016)</b>

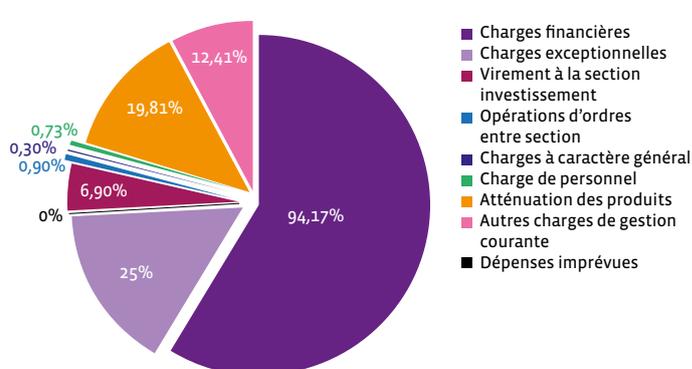
## Fonctionnement

Les recettes et dépenses de fonctionnement se répartissent comme présenté ci-dessous :  
Pour 2016, les taux d'imposition de la commune restent inchangés.

### Recettes de Fonctionnement 2016

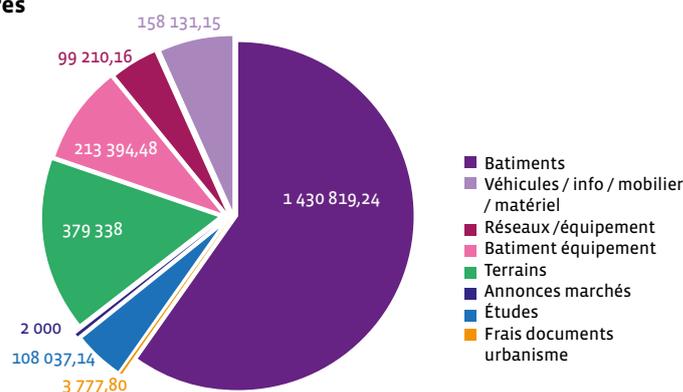
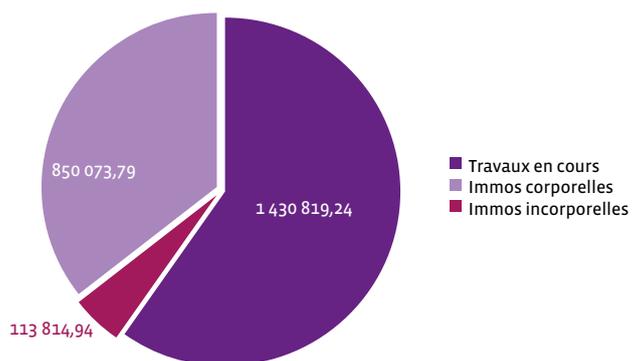


### Dépenses de Fonctionnement 2016



## Investissements

### Répartition des investissements 2017 par chapitres et sous-chapitres





# Journée Nationale de la Résistance

Une très belle journée largement partagée  
par un très grand nombre.



En faisant du 27 mai la « journée nationale de la Résistance » l'Assemblée nationale a voulu marquer l'attachement de la nation à la première réunion du Conseil National de la Résistance, présidée par Jean Moulin qui s'est déroulée le 27 mai 1943.

Et comme l'an passé, grâce à la dynamique du comité local de l'association des anciens combattants et amis de la Résistance, nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'une véritable et unique « Fête de la Résistance » qui s'est déroulée tout au long de la journée.

Cette commémoration est l'occasion d'évoquer la dette que nous avons à l'égard des Résistants dont l'action a été cruciale pour libérer le pays du joug des armées nazies et du régime collaborationniste de Vichy.

Grâce à l'engagement de ces femmes et de ces hommes et à leur combat, nous profitons aujourd'hui de la paix et de la démocra-



Car si leur rôle fut décisif dans la Libération du territoire, ces femmes et ces hommes ont aussi contribué à une refondation républicaine basée sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du CNR, telles que le courage, la défense de la République, le souci constant de la justice, de la solidarité, de

la tolérance et du respect d'autrui. N'oublions jamais que nous sommes les dignes héritiers de leur combat.

Ces femmes et ces hommes ont eu le courage de dire non, de faire face, alors qu'il était tellement plus facile d'épouser l'indifférence. Le courage d'affronter au quo-



tidien la peur, la nuit, la mort. Mais le courage ne suffit pas. Ces Résistantes et ces Résistants étaient portés par des valeurs républicaines humanistes, héritées de la révolution française et sacralisées par notre devise « liberté égalité fraternité ».

Ils étaient prêts à payer le prix fort pour protéger ces valeurs. Ce sont des biens précieux qui doivent être constamment défendus car rien n'est acquis pour toujours.

Des femmes et des hommes qui se sont engagés par patriotisme, mais qui très vite ont été contraints de lutter contre la peur de l'autre, car la France était alors occupée et soumise à un régime de collaboration avec l'Allemagne nazie.

Le combat qui a été le leur demeure le nôtre, car les préjugés, les discriminations et les agressions qui n'ont d'autres fondements que la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme ont certes changé de forme, mais restent toujours vivaces. Commémorer la Résistance, c'est pour nous tous l'occasion d'affirmer nettement qu'il est possible d'apprendre de la mémoire, afin de ne pas répéter inlassablement les erreurs du passé à l'heure où nous sommes écartelés entre la tentation de l'ultranationalisme et celle de l'ultralibéralisme.

Il est de notre responsabilité de faire les bons choix et vraisemblablement de lut-

ter pour ne pas décevoir ces femmes et ces hommes qui composaient la Résistance et qui souhaitaient bâtir un monde meilleur pour leurs enfants que nous sommes.

En effet, preuve est faite qu'il y a en tout individu la capacité à dire non, à refuser les déterminismes imposés, à la condition

de le faire dans le respect des valeurs qui fondent notre vivre ensemble, parmi lesquelles la justice et l'égalité.

Dans la Résistance, il y avait des femmes et des hommes de toutes conditions. Il y avait ceux qui représentaient les élites, il y avait ceux qui représentaient les catégories populaires. Mais tous ont refusé les discours défaitistes et la soumission au vainqueur.

**Pour conclure cette commémoration, une jeune fille interpréta avec brio le chant des partisans, avec le concours de tous les participants présents.**

**Un vin d'honneur a été ensuite partagé à l'Espace Boris Vian tandis que tout au long de l'après-midi, au même endroit diverses activités étaient proposées aux salvétains.**

Ces femmes et ces hommes étaient ensemble et voulaient une France plus juste. Il nous appartient donc aujourd'hui d'honorer leur héritage et surtout de ne pas les décevoir.

Chacun de vous qui se retrouve dans ces valeurs peut rejoindre le comité local de l'ANACR domicilié à la mairie.





## De nouveaux bureaux municipaux

Afin d'améliorer l'accueil des administrés et les conditions de travail des agents, la municipalité a souhaité créer un nouvel espace de travail et d'accueil.

Par logique et souci financier, l'intérêt s'est porté sur l'existant : les préfabriqués de la Place Jean Ferrat (à côté de l'espace Boris Vian, en face du Centre Animation Jeunesse, et en bordure avec l'école maternelle Marie Curie).

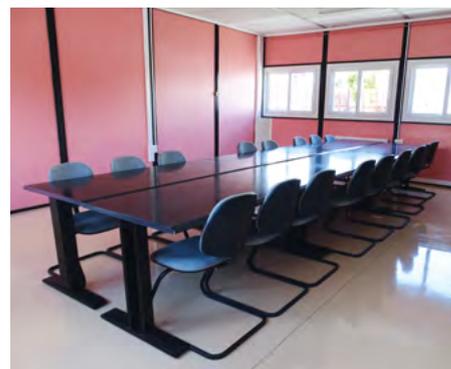
Ces locaux inutilisés ont donc été réhabilités par les services techniques de la mairie. Ainsi, cet espace comprend 2 salles : l'une pour accueillir les bureaux d'agents municipaux et l'autre transformée en salle de réunion et espace de rangement. Il a été décidé de réserver l'espace bureau

au service associations (qui quitte donc le Service Technique) et au service Informatique qui n'avait pas encore de lieu vraiment à lui soit 3 personnes au total.

**Le service associations, qui gère également les réservations de salles et de matériel pour les particuliers, est à pied d'œuvre pour vous accueillir selon les horaires suivants :**

**Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**

**Attention, pas de permanence téléphonique les mardis et vendredis.**



## Nouveau prestataire, nouvelle prestation

### Votre journal évolue

Afin de vous proposer un journal plus agréable, la municipalité a souhaité repenser son concept.

A travers celui-ci, vous allez pouvoir découvrir, en premier lieu, un changement de rubriques destiné à vous offrir plus de repères et de compréhension. Ensuite, c'est un nouveau design qui vous est proposé. Plus moderne, plus gai et en accord avec le site Internet de la commune qui lui fait écho. Celui-ci est notamment perceptible sur la page de couverture. Vous y trouverez les titres des 2 ou 3 principaux articles. Enfin, la différence majeure réside dans la mise en page pour laquelle un travail particulier a été demandé au nouveau presta-

taire. Vous pourrez donc, maintenant, profiter d'une organisation des contenus plus claire, plus ludique, plus contrastée, en somme mieux organisée pour un confort de lecture optimal.

Pour le reste, le magazine est toujours réalisé sur papier recyclé et le format reste inchangé, avec un format papier A4 et une version numérique consultable sur le site Internet de la commune.

En terme d'articles, vous retrouverez toujours les points forts de la vie de la commune qu'il s'agisse des événements culturels, des travaux, des actualités, du patrimoine ou toute modification organisationnelle. Enfin, l'annonce sera toujours

privé au compte rendu afin de vous permettre de participer au mieux à la vie locale. Des résumés a posteriori vous seront tout de même proposés pour vous faire vivre les événements manqués ou revivre les moments forts partagés.

Pour finir, ce magazine qui s'institue comme un lien entre tous les Salvétains vous laisse toujours la parole dans la rubrique « Parole de Salvétains ». Vous pouvez, également, nous faire part de vos remarques et de vos envies afin que ce nouveau bulletin municipal réponde au mieux à vos attentes ! Nous vous souhaitons donc une agréable lecture.

PS : Le prestataire fait partie d'une coopérative...



# Fleurissement estival

La politique environnementale de la commune se veut transversale à l'ensemble des actions et des projets communaux.

L'embellissement du cadre de vie, tout autant que sa préservation, est un objectif essentiel pour le bien-être général et l'attractivité de notre territoire.

Ainsi, à chaque saison les services techniques travaillent pour maintenir la commune harmonieusement fleurie. Cet été encore, vous pourrez profiter de ronds-points et passages aux mille et une couleurs.



Remplacement des jardinières au rond-point Mendès France  
Plantation de lavandes / romarins rond-point du souvenir Français et Joliot Marie Curie  
Plantation des vasques aux Hospitaliers

## L'inscription dématérialisée aux transports scolaires

En juin 2016 a été mise en place l'inscription aux transports scolaires par internet pour tous les collèges et lycées du département.

Face au succès de cette opération, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a souhaité offrir cette facilité d'inscription à toutes les écoles à partir de 2017.

Aussi, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, date d'ouverture du site, l'inscription en ligne est généralisée y compris pour toutes les écoles maternelles et élémentaires de La Salvétat Saint-Gilles.

Cela signifie que désormais il n'y aura plus de formulaire d'inscription papier. Pour cette raison, toutes les familles ayant déclaré une adresse de messagerie électronique lors des précédentes inscriptions ont reçu par mail des identifiants leur per-

mettant de se connecter au site d'inscription en ligne au transport scolaire.

Seules les familles ne possédant pas d'adresse mail peuvent retirer les imprimés d'inscription en mairie.

Toutes les familles qui n'ont pas déclaré d'adresse mail mais qui le souhaitent, même celles ayant réalisé la première inscription en version papier, peuvent désormais effectuer l'inscription en ligne sur la plateforme :

[www.transportsscolaires.haute-garonne.fr/](http://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr/)

Pour rappel : pour pouvoir utiliser les transports scolaires, les enfants doivent obligatoirement détenir une carte de transport.

Celle-ci est à retirer en mairie, à la fin du mois d'août et résulte du bon processus d'inscription.

Afin d'obtenir la carte de vos enfants à temps, nous vous invitons à effectuer les démarches d'inscription dans les meilleurs délais.

NB : L'inscription aux transports scolaires en ligne est rapide, écologique mais aussi pratique : les éventuelles modifications d'horaires\* vous seront communiquées, par mail, dans les plus brefs délais.

\* En début d'année, des ajustements horaires peuvent être nécessaires compte tenu des inscriptions tardives qui font varier le nombre d'élèves sur chaque arrêt et le nombre d'arrêts.



# La petite enfance : le cœur de l'action publique

À La Salvetat Saint-Gilles se trouvent quatre crèches (trois crèches municipales et une associative) qui proposent un accueil de qualité pendant la journée (à plein temps ou à temps partiel), à destination des enfants ayant moins de 3 ans accomplis.



## Comment fonctionnent les crèches municipales ?

Les places dans les établissements d'accueil gérés par la Ville sont réservées aux familles domiciliées sur la commune.

Les crèches municipales collectives sont ouvertes de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les conditions d'encadrement sont fixées par l'article R.2324-43 du Code de la santé publique. Le fonctionnement est assuré par des professionnels compétents : puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et autres agents techniques. Ces crèches sont subventionnées par la collectivité et la CAF. Elles sont agréées et contrôlées par la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

La crèche familiale municipale s'appuie sur 10 assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de un à trois enfants de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les assistantes maternelles sont suivies et encadrées par la directrice de la structure. Des activités hebdomadaires sont proposés dans les locaux de la crèche familiale aux enfants gardés.

Les capacités d'accueil des structures municipales sont résumées ci-dessous :

Les crèches municipales collectives		La crèche familiale municipale
Caramel et Nougatine	Chapi-Chapo	La Farandole
26 agréments*	10 agréments	29 agréments

\* L'agrément détermine l'âge et le nombre d'enfants, pouvant être accueillis simultanément.

Quel que soit le mode d'accueil obtenu par les parents afin de concilier vie familiale et vie professionnelle, celui-ci se fait dans le respect du rythme de l'enfant, des valeurs éducatives des familles et en compatibilité avec le règlement intérieur des crèches.

## Comment inscrire mon enfant ?

Pour faciliter les démarches des parents la municipalité a ouvert pour les inscriptions un guichet unique : Le RAM (Relai d'Assistants Maternelles).

C'est auprès de la directrice de la structure que les parents trouvent toutes les informations concernant les modes d'accueil, les tarifs (calculés en fonction des revenus des parents et de leur situation fami-

liale) et procèdent à une pré-inscription. Après chaque pré-inscription, un barème soigneusement étudié et qui prend en compte plusieurs critères (situation familiale, travail des parents, etc.) est appliqué. L'attribution des places se fait ensuite en fonction d'un classement engendré par ce barème et des disponibilités de l'établissement d'accueil, après consultation de la commission d'attribution à laquelle participent les directrices des différentes crèches, la directrice du RAM, la coordinatrice petite enfance et un représentant de la municipalité.

## RAM-crèches, une collaboration fructueuse

L'année 2015 a vu l'ouverture d'un Relai d'Assistants Maternelles qui propose du lundi au vendredi, dans les locaux du RAM et dans la salle de danse, des activités aux assistantes maternelles indépendantes et aux petits bambins. Depuis septembre 2016 les crèches bénéficient également d'un créneau à la salle de danse pour une séance de gymnastique pour les petits.

## L'informatique dans les classes de CM1

La municipalité dote les 4 classes de CM1 des deux groupes scolaires de moyens de rétroprojection couplés à des ordinateurs (tableaux blancs électroniques).

## RAPPEL : Rentrée scolaire

Inscriptions scolaires rentrée septembre 2017 pour les enfants nés en 2014 :

Se présenter en mairie, muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois, ainsi que d'une attestation de quotient familial (à retirer auprès de la C.A.F.).



# Résultats des élections au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Tous les enfants ont des droits et ce sont les mêmes pour tous.



C'est la convention internationale des droits de l'enfant signée en 1989 qui les définit. Celle-ci reconnaît, entre autre, à chaque enfant, la liberté d'expression et de pensée.

Dans le respect de ce principe, à la Salvetat St Gilles, la démocratie s'apprend dès le plus jeune âge. En effet, la municipalité a instauré, dès 2014, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Il permet de sensibiliser les plus jeunes à la vie politique et de les faire participer activement et concrètement à la vie de la commune. Ainsi les écoliers d'aujourd'hui, citoyens de demain, découvrent le fonctionnement de la collectivité et la fonction d' élu. A travers cette participation, les enfants et les jeunes réalisent des actions et des projets en rapport avec la citoyenneté et utiles à la population salvetaine. Le CMJ est encadré par des élus locaux. Il est placé sous la responsabilité du maire, les enfants rencontrent régulièrement pour présenter leurs projets. Cette assemblée est composée d'enfants élus du CE2 à la 3<sup>e</sup>, porte-parole des jeunes de leurs âges. Les élections du CMJ sont des élections formelles et officielles tout autant que celles de leurs aînés.

En effet, le processus électoral du CMJ est soumis à un règlement inspiré du code électoral, qui définit clairement les conditions de participation des candidats, de réalisation des campagnes, de vote et de scrutin.

Ainsi, pour les élections 2017, tous les enfants habitant à la Salvetat St Gilles, scolarisés du CE2 à la 3<sup>e</sup> pouvaient se présenter comme candidats. Pour cela, il leur était demandé de remplir une déclaration de candidature à déposer avant le 3 mars 2017 dans les établissements scolaires

concernés ou à la mairie. Suite à cette inscription la campagne électorale s'est déroulée du 6 au 17 mars 2017. A cette occasion tous les candidats avaient rédigé une profession de foi et toutes étaient affichées dans les établissements scolaires. Le lundi 20 mars, le scrutin, organisé dans tous les établissements scolaires, ponctua cette période électorale pour l'élection des 20 sièges à pourvoir.

C'est le 24 mars, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, qu'a eu lieu le dépouillement. Il est ressorti de cette consultation démocratique l'élection des élus ci-dessous.

## École CONDORCET

**CE2 :** BICHET Ambre, PERRUCHOT Aïnoha

**CM1 :** HUGOT Anaïs, MAQUET Mathéo, COSME Mathis

**CM2 :** MOREAU Chloé

## École TROIS CHÊNES

**CE2 :** MAZIARZ Antoine, RONDEAU Emma

**CM1 :** FOURNIER Ilan, LARROSE Mathilde, CUEILLE Elisa

**CM2 :** MAZIARZ Pierre

## Collège GALILEE

**6<sup>ème</sup> :** DUCAMIN Esteban, KIERASINSKI Mila, BLAZI Matthieu

**5<sup>ème</sup> :** SAEZ Florian

Ils se réuniront une fois par mois, le mercredi soir à 17h à la mairie, pendant deux ans avant que ne soient organisées de nouvelles élections.

## Retour sur la collecte des déchets organisée par le CMJ

Les actions du CMJ ne manquent pas et les jeunes s'organisent pour rendre leur travail efficace et mobiliser au maximum l'ensemble de leurs camarades. La dernière action en date, planifiée par le CMJ, était la collecte des déchets. Pour cette tâche, les jeunes élus ont mis l'accent sur la publicité et l'appel à la mobilisation.

« Cette journée est une idée merveilleuse qu'a eue notre conseil municipal des jeunes !!! Nettoyer les environs, c'est un engagement à prendre pour que tout le monde se sente bien dans sa commune, dans une ville propre. La journée de l'environnement est parfaite pour tous ceux qui aiment nettoyer et qui, après leur travail, soient fiers d'eux.

Dans ce cas venez nombreux pour nous aider et croyez-moi vous n'avez rien à perdre et tout à y gagner.

Alors engagez-vous à nous suivre dans notre démarche environnementale et vous n'aurez aucun regret !!!

Un repas sera partagé à l'issue de la collecte alors apportez vos pique-niques. On vous attend ! »

Mila Kierasinski, élue au Conseil Municipal des Jeunes de la Salvetat Saint-Gilles

Même si on travaille, on sait aussi s'amuser !

**FÊTE de fin d'année du CMJ**  
**Mercredi 28 juin 2017**  
 Salle Boris Vian  
 Nous vous remercions de bien vouloir apporter des boissons, des gâteaux, des cakes, des tartes... sucrés ou salés !  
 Soirée animée par DJ Rémy Février  
 16h30-18h30 du CP au CM1  
 19h00-21h00 du CM2 à la 3<sup>ème</sup>  
 Complete Music  
 Inscription obligatoire avec accord des parents et décharge de responsabilité pour les enfants non accompagnés.  
 Information - Inscription : 05 34 52 98 96 - vmeneut@lasalvetat31.com  
 Conseil municipal des jeunes de La Salvetat Saint-Gilles  
 Réservé aux habitants de La Salvetat Saint-Gilles et aux jeunes scolarisés dans la commune



## Travaux réalisés

### Rénovation des sols de l'aire de jeux des Hospitaliers



Démolition de l'ancienne aire de jeux



Préparation pour la pose du nouveau revêtement



Nouveau revêtement (béton bitumineux et sol souple)

### Extension du groupe scolaire des Hauts de St Gilles : Mise en service prévisionnelle : 01/09/2017



Extension de l'école des 3 Chênes et des Petits Lutins (6 classes + 2 salles d'activités)

### Station d'épuration

Ayant pour objectif le traitement et la dépollution des eaux usées de la Salvetat St-Gilles et à moyen terme une partie des rejets des communes de Plaisance, Fonsorbes et Fontenilles, la station d'épuration est un chantier important. Deux phases sont à distinguer.

La première consistait en la création d'un nouveau bâtiment pour le traitement de l'eau. Cette phase arrive à son terme. La mise en service interviendra a priori durant la fin de l'année 2017 voire au début de l'année 2018.

La seconde étape consistera en la démolition de l'ancien bâtiment. Avant ça, il sera nécessaire de modifier le parcours des eaux usées et de faire transiter celles-ci vers la nouvelle construction via un nouveau réseau le long de l'Aussonnelle.



### Installation d'un box à vélos

Installés sur la place Jean Jaurès, ils offrent aux Salvetaïns un lieu sécurisé, abrité et gratuit. Mode de communication doux pour l'accès à la navette municipale, au point RézoPouce, à la ligne de bus 55 (Tisséo), au réseau de Co-voiturage, à la mairie, aux commerces, etc.



### Mise en sens unique du Chemin de Cézérou et suppression des feux tricolores

Suite à la concertation et aux différentes réunions avec les riverains : changement du sens de la circulation chemin de Cézérou : passage en sens unique.

Mise en place de la signalisation (provisoire) associée et création d'un passage surélevé protégé.

Création d'une piste cyclable en sens inverse de la circulation.



### TRAVAUX À VENIR :

- Borne IRVE : recharge pour les véhicules électriques, Place Jean Jaurès – 12 juin
- Clôture en éléments préfabriqués béton au cimetière des Capitouls



## Stade municipal

Fin des travaux gros œuvre (juin 2017).  
Etanchéité toiture (juillet 2017).

Vue aérienne du futur club house du stade municipal



Etanchéité et isolation des vestiaires et pose des gradins

## Rénovation de la future maison des associations rue des Bouleaux

Réhabilitation d'une maison en local des associations :

- Mise en accessibilité du bâtiment.
- Remise en état de la toiture du local de stockage (garage)



Vue extérieure Maisons des Associations avant travaux



Vue extérieure Maison des Associations



Vue intérieure Maison des Associations

# Le points sur les marchés publics

### MARCHÉS ACTÉS :

- Fourniture et acheminement en gaz naturel :  
Nouveau prestataire : Gaz de Bordeaux  
(Economie de 16% estimée pour les 3 années à venir à consommation identique)
- Maintenance et entretien des installations thermiques, ECS (Eau Chaude Sanitaire), VMC (Ventilation Mécanique Centralisée) et CTA (Centrale de Traitement d'Air)
- Journal municipal  
Nouveau prestataire : Société Microsophia Toulouse  
(Economie de 20% estimée par bulletin municipal)
- Service d'astreinte et intervention d'un plombier et d'un électricien
- Gestion et animation des ALAE, de l'ALSH et du CLAS :  
Nouveau prestataire Léo Lagrange
- Etude d'une cuisine satellite au groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles et rénovation des bâtiments pour la création de classes
- Rénovation de 2 toitures terrasses à l'école maternelle Marie Curie
- Création et mise en conformité de passages protégés
- Acquisition de matériel professionnel de cuisine : four 20 niveaux pour cuisine satellite des hauts de St Gilles
- Location avec option d'achat d'une tondeuse autoportée avec reprise de l'ancienne
- Achat de matériel pour du désherbage alternatif (dans le cadre du projet Zéro Phyto)

### MARCHÉS EN COURS :

- Véhicules électriques (projet de renouvellement du parc automobiles) :
  - Renault Zoe pour l'administration
  - Renault Kangoo pour le centre technique municipal
- Ces achats s'accompagnent de la pose d'une prise de recharge au Centre Technique Municipal et à la mairie

### MARCHÉS À VENIR :

- Aménagement de sécurité sur la voirie départementale.
- Vérification des installations (électriques, gaz, thermiques, véhicules, etc.) des bâtiments communaux
- Travaux au centre de loisirs (été 2017) :
  - Rénovation des sanitaires
  - Réhabilitation d'un escalier extérieur
  - Création d'un cheminement extérieur intérieur de la zone clôturée.
- Travaux école Condorcet (verrière, peinture et sécurité incendie)
- Aménagement de jardins familiaux
- Urbanisation avenue du Château d'Eau
  - Maîtrise d'œuvre désignée et projet en cours d'étude. Concessionnaires consultés et informés
  - Projet d'enfouissement des réseaux anciens et création d'un réseau d'éclairage (LED) en cours de validation.
- Travaux d'urgence et de stricte conservation du château Raymond IV
  - Remise de l'avant projet définitif pour avis et faire valoir pour les subventions auprès des différentes structures (Conservation Régionale des Monuments Historiques - CRMH et Conseil Départemental).



## Navette de La Salvetat Saint-Gilles

La nouvelle navette propose des trajets intra La Salvetat Saint-Gilles.

La carte de transport est **obligatoire et gratuite**.



### Où se la procurer ?

La carte est à retirer au service scolaire /restauration de la Mairie :  
Place du 19 Mars 1962  
31830 La Salvetat Saint-Gilles.

### Comment se la procurer ?

Vous devez fournir obligatoirement :

- un original de justificatif de domicile de moins de 3 mois
- une photo d'identité
- une pièce d'identité

### Comment l'utiliser ?

• La carte est à présenter au conducteur de la navette à chaque passage.

### Pour plus d'informations

Mairie de La Salvetat Saint-Gilles  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
Tel : 05 62 13 24 00  
Mail : [mairie@lasalvetat31.com](mailto:mairie@lasalvetat31.com)  
Site internet : [www.lasalvetat31.fr](http://www.lasalvetat31.fr)

### Horaires

**Du lundi au vendredi** (hors jours fériés)  
du 3 Avril au 31 juillet 2017 et du 1<sup>er</sup> Septembre au 29 Décembre 2017

## Marché de plein Vent

Tous les vendredis de 7h 30 à 13h00  
Place Jean Ferrat devant l'espace Boris Vian



Ainsi que nous vous en faisons part dans le numéro 12 de Janvier/Février 2017 de « Vivre à la Salvetat » votre bulletin municipal, le marché de plein vent a repris son activité depuis le 16 Décembre 2016.

Désormais, **il se tient tous les VENDREDIS de 7h30 à 13h00** afin que chaque Salvétain puisse faire des emplettes auprès de la vingtaine de commerçants qui viennent afin de les servir.

Ainsi vous pourrez trouver : des fruits et légumes (producteurs et non producteurs), des légumes de saison, une poissonnerie, une boucherie, une charcuterie, des volaillers, des fromageries-crèmeries, des pâtisseries, des nappes et toiles cirées, des fleurs, etc.



La commission marché de plein vent, en accord avec les représentants des commerçants du marché de plein vent sélectionne vos commerçants dans un souci de qualité et de diversité, et organisera des animations tout au long de l'année.

Depuis l'inauguration de ce nouveau marché, un grand nombre de Salvétains sont venus faire des emplettes et visiter ce nouveau lieu.

Nous espérons que de plus en plus de Salvétains viendront remplir leur cabas.

Un marché de plein vent constitue un lieu propice aux échanges et à la convivialité, fort vecteur de lien social et économique.



Aussi la Mairie dans le cadre de son dispositif « La Mairie à votre écoute » est présente sur le marché de plein vent **le premier vendredi de chaque mois**. Des élus de notre équipe municipale seront disponibles sur place pour recueillir vos interrogations, vos demandes ou vos observations. N'hésitez pas à nous interpeler si vous avez des interrogations. En effet, le dialogue citoyen est nécessaire à nos yeux pour nous assurer que nos démarches correspondent au mieux à vos attentes.

**Salvétains : vous souhaitez nous faire des remarques, des commentaires ou vous souhaitez de nouveaux types d'activités, n'hésitez pas à nous contacter au 05 32 13 24 07 ou sur [mairie@lasalvetat31.com](mailto:mairie@lasalvetat31.com).**

**Pour rappel : L'arrêt M « Jean Ferrat » de la Navette Municipale vous permettra de vous y rendre facilement (1 desserte toutes les heures).**

## Fête locale 2017

Comme chaque année, la fête locale de La Salvetat viendra clôturer les vacances d'été le dernier week-end d'août.

**Au programme :**

### Vendredi 25 Août

- Fête foraine
- Repas organisé par le Comité des Festivités (réservations au 06 29 33 75 62)

### Samedi 26 Août

- Fête foraine
- Groupe Sankara
- Feu d'artifice

### Dimanche 27 Août

- Fête foraine
- Bal musette



## Première édition du Festival salvétain : **La Salvetat en scène**

«La Salvetat en scène» est une nouvelle initiative culturelle, proposée par la municipalité, pour donner à chacun, et en particulier aux jeunes, la possibilité de s'épanouir dans les domaines du chant, de la musique ou du théâtre.

Dans ce cadre, la ville a organisé en avril dernier un concours de chant ouvert à tous les styles de musiques, puis le 12 mai une scène «découverte de talents» permettant d'apprécier les qualités acoustiques de jeunes groupes ou artistes de notre région.

L'évènement majeur de «La Salvetat en scène» aura lieu les 7, 8 et 9 juillet, en plein air derrière l'Espace Boris Vian, où se mêleront projection de film, nombreux concerts, animations associatives et marché artisanal. Parmi les têtes d'affiche du festival se trouve le groupe Berywam, collectif toulousain qui rassemble quatre des meilleurs beatboxeurs français : Beatness (champion de France en équipes 2014), Rythmind (top 4 Français 2014 et 2015), WaWad (champion de France 2015) et MB14 (top 4 International Grand Beatbox



Battle Loopstation). Si sur scène leur technique et leurs prouesses vocales sont à couper le souffle, le spectacle sera véritablement musical.

Enfin, pour clore cet évènement culturel, une soirée comédie théâtrale aura lieu le 14 octobre à l'Espace Boris Vian.



### Programmation prévisionnelle

#### Vendredi 7 juillet

- 18h : Ouverture du festival
- 20h30 : **Rockin Robin** (concert)
- 21h : Cinéma en plein air  
**Le livre de la jungle**
- 22h30 : **Franck Barros** (concert)
- 23h à 1h : Animation DJ

#### Samedi 8 juillet

- 10h à 2h du matin : Marché artisanal
- 11h : animation DJ
- 14h à 18h : Jeux pour enfants / Chasse au trésor / stand maquillage
- 15h à 17h : spectacles pour enfants danse country / Centre des arts et de la danse
- 18h30 : **REM'S** (concert)
- 20h : Mot du Maire
- 21h00 : **Berywam** (concert)
- 22h15 : **DEZ** (concert)
- 23H / 1H : animation dj

#### Dimanche 9 juillet

- 9h à 20h : marché artisanal
- 12h à 20h : **Orchestre Maxime Lewis**  
Jeux pour enfants / Danse

### Retour sur :

#### Le tremplin musical

**Pour son avant-première la Salvetat en scène a organisé un tremplin musical :**

Le 8 avril 2017 dernier à la salle Boris Vian dans une ambiance chaleureuse et dynamique, les participants étaient regroupés en 2 catégories, les moins de 20 ans et les plus de 20 ans.

L'objectif était de mettre en lumière des jeunes et des moins jeunes possédant un talent artistique.

Ont été récompensés, Mila Andrew pour les moins de 20 ans et Zitoune pour les plus de 20 ans, ils ont gagné une journée d'enregistrement au studio Elixir de Toulouse.

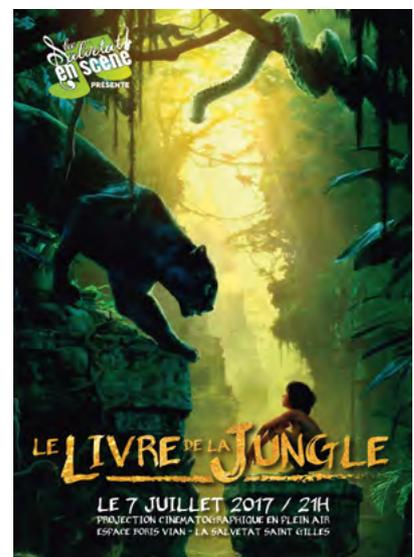
#### Deuxième partie : La scène découverte

Plus de cent personnes ont assisté Le 12 Mai 2017 à la salle Boris Vian à la scène découverte des 12 talents de la région de tous styles de musique.

Les artistes se sont produits devant un public ravi et passionné dans une ambiance festive.

Nous vous donnons rendez-vous pour la troisième partie de ce tout nouveau Festival :

**LA SALVETAT EN SCÈNE : 7, 8 et 9 juillet**



Fête de la  
MUSIQUE

21 JUIN

## Fête de la Musique 2017

Mercredi 21 juin, c'est la Fête de la Musique 2017 !

Venez célébrer la musique, place Jean Jaurès (parking en face de la Mairie).

### Au programme :

- 18h00 : scène ouverte. Quel que soit votre talent musical, venez le partager avec le public.
- 20h30 : concert du Groupe Dune

Pour cet évènement, le Comité des Festivités met en place une buvette.

Nous vous attendons nombreux !



## 14 juillet

11h15 : Commémoration, parvis de la Mairie, suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.

# Le CAJ vous propose dans les mois qui viennent

## Une Fête de la Jeunesse



En partenariat avec la commune, l'équipe propose une Fête de la Jeunesse le samedi 24 juin 2017. Les jeunes du territoire seront invités à faire partager au plus grand nombre leurs pratiques sportives et culturelles et pourront s'initier à de nouvelles activités ! Chacun pourra ainsi participer ou assister à un contest de Trotinette Freestyle, un concert, des ateliers de graffiti, du mixball, du kart à pédales etc.

Site Internet : <http://fdjlssg.blogspot.fr>

## Un séjour à l'Océan

En partenariat avec le Centre de Loisirs du Cézéro, le CAJ propose à 15 jeunes de 9 à 14 ans, un séjour à l'Océan (Mimizan) du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2017.

Tarif plein : 250 €

### Réductions en fonction des conditions de ressources

(QF : quotient familial de la Carte vacances loisirs 2017).

160 € si 0 € < QF < 400 €

190 € si 400 € ≤ QF < 600 €

200 € si 600 € ≤ QF < 800 €

### Contacts

Site Internet : <https://cajlssg.blogspot.fr>

Courriel : [jeunesse-lasalvetatstg@loisireduc.org](mailto:jeunesse-lasalvetatstg@loisireduc.org)

Tel : 05 61 07 14 61

Responsable : Maléa Fabien



## Pique-nique

Pour marquer la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été, l'association Bien Vivre à La Salvetat propose un pique-nique convivial aux Salvetains...

Date : **Dimanche 2 juillet 2017**

À partir de midi

Lieu : dans le pré, derrière l'espace Boris Vian.

Buvette : boissons diverses et glaces sur place.



Chacun apportera son repas froid.

Installation : sur l'herbe ou avec table de camping personnelle...

Il y aura des animations pour les petits et les grands...

Après un semestre bien chargé, venez nombreux pour passer un après-midi de détente...

## Atelier Jeune Théâtre



Le festival de l'association Atelier Jeune Théâtre s'est tenu du 30

mai au 4 juin pour la 26<sup>ème</sup> année consécutive. Chaque groupe a présenté son spectacle (création ou adaptation d'une œuvre existante).

Les ateliers sont organisés par tranche d'âge (de 6 à 17 ans), nos jeunes comédiens sont formés aux techniques théâtrales et travaillent sur un projet qu'ils présentent lors du festival.

La particularité de l'association depuis plusieurs années est de proposer un atelier comédie musicale, où les enfants chantent, dansent et jouent la comédie. Cette activité remporte toujours un vif

succès auprès des jeunes comédiens mais aussi des spectateurs.

Il est à noter que l'association compte aussi trois groupes adultes (débutants et confirmés) qui se produisent fin juin.

Chaque année, c'est une vraie satisfaction de voir ces jeunes et moins jeunes goûter au plaisir de s'exprimer, de partager et de s'épanouir sur scène. Chacun ressort heureux et grandi.

Si l'envie vous vient n'hésitez pas à franchir le pas, nous serons ravis de vous accueillir.

Venez nous rencontrer au Forum des associations qui aura lieu comme de coutume au début du mois de septembre ou contactez-nous : [theatreajt@free.fr](mailto:theatreajt@free.fr), vous pouvez également nous retrouver et vous informer sur le site <http://theatreajt.free.fr/>



## Quoi de neuf aux Ork'N Roll ?



L'association de jeux de figurines et de stratégie de La Salvetat Saint Gilles continue sa croissance en rassemblant des membres issus de toute la région Toulousaine, principalement les jeudis et vendredis soir à la Salle Aimé Césaire.

### Mais encore ?

Depuis la rentrée, les Ork'N Roll ont intégré dans leurs rangs les membres de l'Association des Azes, club reconnu dans la région pour ses performances à Blood Bowl (un jeu de simulation de football américain dans un univers médiéval-fantastique), doublant ainsi le nombre d'adhérents.

Nous perpétons aussi notre convention multi-jeux désormais semestrielle dont la dernière s'est déroulée le weekend du 4-5 mars à l'Espace Boris Vian et la prochaine aura lieu celui du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Durant ces événements rassemblant une centaine de personnes, des joueurs de tous horizons s'affrontent à Kings of War/9<sup>ème</sup> Âge (jeux de batailles rangées dans un univers médiéval-fantastique), Warmachine & Hordes (escarmouches sur un monde mêlant magie et technologie), X-Wing (combat de vaisseaux Star Wars) ou encore Blood Bowl.

Nous ne rechignons jamais à découvrir de nouveaux jeux ou partager de bons moments de

temps en temps autour d'un jeu de plateau, d'un verre, d'un barbecue...et pourquoi pas les trois en même temps !

### Envie de nous rencontrer ?

L'association est potentiellement ouverte tous les soirs de la semaine à partir de 19h30 et rassemble des joueurs de tous les univers et de tous les niveaux dans une ambiance conviviale.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement faire connaissance, n'hésitez pas à passer sur notre forum [www.orknroll.com](http://www.orknroll.com) pour vous présenter et connaître les prochaines ouvertures du local. Nous vous réserverons un accueil chaleureux !



## Le RCSP

### Bilan de la saison 2016-2017

L'équipe seniors 2, championne honneur Midi-Pyrénées 2017



Après une intersaison qui aura vu un grand nombre de départs et arrêts mais également un grand nombre d'arrivées, le RCSP repartait en Honneur avec deux équipes très jeunes mais composées de quelques anciens.

L'équipe a terminé son parcours en quart de finale face à St Girons après un bon parcours en phase de poule.

L'équipe réserve a de son côté remporté le titre Midi Pyrénées face à Leguevin.

En championnat de France, ils se sont inclinés en 8<sup>e</sup> de finale face à Lembeye.

Après cette saison, souhaitons que nos jaunes et bleus repartent plus forts l'année prochaine.

# Bibliothèque George Sand

Une année riche en changement pour votre bibliothèque...



Coin mangas

Tout d'abord des aménagements de locaux avec beaucoup de rangement, du tri et de nouvelles étagères mettant mieux en valeur l'important stock de livres disponibles (plus de 22000 ouvrages référencés...) ! L'espace pour les plus jeunes a été réaménagé pour mieux les accueillir, et une attention particulière a été apportée pour renouveler les albums et les livres pour les élèves du primaire.

Vos interlocutrices sont Cassandra Mars (qui assure un travail au quotidien de commande et de préparation des ouvrages,

ainsi que l'accueil des écoliers sur le temps scolaire) et Cathy Zotti présidente de l'association «Lecture pour Tous» Mais sans son équipe de bénévoles (« hyper sympas » comme diraient nos jeunes lecteurs), qui assurent les permanences et essaient de vous faire partager leur amour des livres, la bibliothèque ne pourrait pas fonctionner !

Les horaires ont été modifiés afin de vous offrir un meilleur accueil le samedi matin.

Pour mémoire :

Lundi : 14h à 16h

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h30 à 13h

Veillez noter que comme chaque été, **la bibliothèque sera fermée du lundi 31 Juillet au samedi 2 Septembre, réouverture lundi 4 Septembre.**

L'abonnement annuel est possible pour la modique somme de 8€ (tarif individuel) ou 20€ (tarif famille), et peut se faire pendant les horaires d'ouverture.

Bien sûr la consultation des albums enfants, des livres ou des BD est ouverte à tous (même sans abonnement) !

Dans un esprit d'ouverture, la bibliothèque continue de mettre en valeur les artistes locaux, en mettant ses murs à disposition pour des expositions temporaires (peinture, sculpture, objets de décoration...). Toutes les demandes sont étudiées avec attention, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Plus de renseignements à la bibliothèque (avenue Frédéric Chopin), par téléphone (05 61 86 90 18) ou par mail (bibliotheque-george-sand@orange.fr). Vous pouvez également nous suivre sur internet [bibliosalvetat.over-blog.com](http://bibliosalvetat.over-blog.com)

PS : dans une volonté de partage, un espace d'échange gratuit est mis en place à l'entrée !



Coin enfants



## Association sportive de Taekwondo

La saison sportive 2017- 2018 commencera bientôt et notre association vous attend pour cette nouvelle année que nous voulons aussi riche que les précédentes.



Succès dans le développement : plus de 60 adhérents femmes, hommes et plus d'une vingtaine d'enfants qui se sont distingués en particulier lors de nombreuses compétitions comme celles de Toulouse, Albi, Colomiers, Montpellier et Leucate. Félicitations à Pierrick Marty pour la réussite à son examen de 1<sup>ère</sup> Dan. Les cours sont assurés par Jean-Louis Foucat 5<sup>ème</sup> DAN, diplômé CQP, instructeur fédéral, champion de France 2000, vice champion aux European Masters Games 2015 membre du bureau directeur Occitanie et départemental de Taekwondo. Assisté d'Henri Gnamien, de Doriane Figeac et de Sou SeTchiao tous diplômés par la fédération Française de Taekwondo. Les entraînements se dérouleront à la Salvetat St Gilles, au dojang du gymnase du Collège Galilée.

Le club est labellisé 2 étoiles par la Fédération Française de Taekwondo.

### Horaires

ADULTES	<b>LUNDI</b>	<b>21H00 à 23H00</b>
	<b>MERCREDI</b>	<b>19H00 à 21H00</b>
	<b>SAMEDI</b>	<b>17H00 à 19H00</b>
ENFANTS (dés 6 ans)	<b>JEUDI</b>	<b>17H30 à 18H45</b>
	<b>SAMEDI</b>	<b>10H30 à 12H00</b>

Les cours débuteront dès le 6 Septembre



pour les adultes et le 7 Septembre pour les enfants. Vous êtes cordialement invités à venir découvrir et même essayer ce sport si enrichissant. Sport où plutôt art martial, le taekwondo est un art martial Coréen. Il est de ce plus, sport olympique. Par sa diversité technique, il offre la possibilité à chacun de s'y adonner suivant sa propre motivation, que ce soit la self défense, la compétition combat ou technique (nullement obligatoire et très réglementée) ou tout simplement dans

la pratique d'un art martial. Outre ses qualités liées à la défense et à l'attaque, le taekwondo est aussi une activité gymnique intense, qui développe, force et équilibre, et harmonise la musculature. Art martial avant tout, il permet de cultiver la concentration, le respect d'autrui, donne de l'assurance et permet à chacun de s'affirmer et tout cela dans une ambiance sympathique et dynamique.

## Cours de Body Taekwondo

S'inspirant de nombreuses techniques de Taekwondo le BODY TAEKWONDO est composé de cardio intensif et ludique sur des musiques explosives.

Ce cours très complet permet de solliciter tous les muscles du corps, de renforcer les abdominaux, d'améliorer la résistance cardio-vasculaire et de développer l'agilité et la souplesse. La maîtrise des mouvements d'arts martiaux permet aussi de développer des réflexes de self-défense. Suivant les cours, l'entraîneur proposera des phases de récupération musculaire avec les étirements, du gainage pour éli-

miner les tensions et enfin des exercices posturaux correctifs pour retrouver une posture idéale et ainsi oublier les douleurs.

### Les cours auront lieu le jeudi de 19H à 20H

En ce début de saison, nous remercions chaleureusement tous les bénévoles, parents d'élèves et licenciés pour leur travail, motivation et patience durant toute cette année.

### Plus d'infos contacter

**Mr. FOUCAT : 05 61 06 64 20**  
**06 14 54 91 78**

### PRÉSIDENT DU CLUB

**Mr. DA COSTA : 05 61 07 39 34**  
**06 20 75 59 78**

**Facebook : Astkd31**

**Email: [astaekwondo@neuf.fr](mailto:astaekwondo@neuf.fr)**



# Handball Club La Salvetat

15 garçons champion honneur région

## Au Collège Galilée

Les élèves de l'atelier Vente-Distribution-Magasinage du collège Galilée sont heureux d'avoir pu participer à la préparation du carnaval en réalisant l'ensachage des confettis.

Ils ont aimé travailler en collaboration avec le service des festivités de la mairie.

Cette action leur a permis de travailler en équipe, de gérer et d'organiser un travail, d'être rigoureux et persévérants lors de la réalisation d'une tâche.

Adrien, Alexandra, Alexandre, Ana, Anais, Chloé, Coralie, Courtney, Elsa, Jedidia, Maély, Marine, Sarah.



On le présentait depuis les phases finales à Negrepelisse où la victoire en 1/4 de finale s'est faite à la dernière seconde, samedi 20/05 après-midi à Villefranche de Lauragais, en finale face à une belle équipe de Muret et dans une ambiance à faire pâlir les pros, l'équipe de la Salvetat a démontré qu'elle avait les qualités nécessaires et le mental pour s'imposer 36 à 31. Cette finale clôture une belle saison qui restera gravée dans l'histoire du club et de ses supporters.

Ce même jour avait lieu le désormais traditionnel tournoi de la fête des mères pour les -9 avec il est vrai une semaine d'avance pour cause de week-end prolongé

Ce n'est pas moins de 21 équipes et plus de 150 enfants qui se sont affrontés tout au long de la journée dans une ambiance festive

**Rendez-vous l'année prochaine !**

## Galilée en or

L'équipe de badten du collège Galilée de La Salvetat Saint Gilles s'est qualifiée pour disputer à Joué-lès-Tours les championnats de France de badten qui se sont déroulés du 31 mai au 2 juin 2017.

Pour en arriver là, l'équipe s'est imposée aux championnats départementaux en battant les collèges de Pibrac, Frouzins et Verfeuil puis aux championnats académiques en battant les collèges de Lavaur, Tarascon et Cajarc.

Cette équipe espère que son mental ainsi que sa détermination lui permettront d'avancer au plus loin lors de ces prochains championnats de France.

### Mais, qu'est-ce que le Badten?

Bien connu au collège Galilée car c'est la 3<sup>ème</sup> fois que nous nous qualifions pour les championnats de France, on peut penser que cette discipline est inconnue pour d'autre.

Le badten a été créé par un enseignant d'EPS en 2004. Les deux équipes composées de 5 joueurs et d'un arbitre se rencontrent en simples homme et dame, en double homme et dame et pour finir en double mixte en badminton et en tennis de table. Chaque set se joue en 15 points. L'équipe vainqueur est celle qui a marqué le plus de points à la fin de la rencontre.

**Voici notre équipe :** En partant du haut de gauche à droite : Loan, Romain, Alexis (jeune arbitre officiel), Arnaud, Samuel (jeune arbitre officiel), Louise, Alexane, Maëlle. Absent de la photo Enzo.

Coach : Mme PIOVAN, professeur d'EPS du collège Galilée



# Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe d'opposition « La Salvetat Ensemble »

Au conseil municipal du 13 avril dernier, les conseillers majoritaires ont voté le Compte Administratif de la commune de 2016 ainsi que le budget 2017.

Le compte administratif établit les dépenses et les recettes que la commune a réalisées pendant cette période qui marque le 3e exercice budgétaire de leur mandature.

**Nous constatons, malheureusement, que nos remarques des années précédentes sur les dérives budgétaires étaient fondées et n'ont jamais été entendues par Mr le maire et son équipe. Pour la première fois depuis 2001 les dépenses ont été supérieures aux recettes.**

Voir la commune avec de nouveaux espaces de communications, des ornements floraux et des activités culturelles peut faire bonne impression. Mais à quel prix !!!

Tout ceci augmente les frais de gestion, déjà tendus, de la mairie. Le dernier compte administratif montre **une dérive des dépenses de fonctionnement, notamment sur le poste des rémunérations des personnels et des charges générales qui sont incompressibles.**

### Et quels contrôles sur les dépenses d'investissement ?

Par exemple la construction du stade est passée de 1 200 000 € (en 2014) à 1 600 000€ aujourd'hui ; également l'achat d'une maison de 80 m<sup>2</sup> et sa réparation pour un local associatif vont coûter 200 000€ alors qu'une construction neuve sur un terrain municipal aurait coûté 30% de moins !!! Autre exemple sur le budget 2017 : 30 000 euros de subvention sont alloués à une association toulousaine pour 4 animations sur la commune. Le plus inquiétant dans le vote des élus majoritaires est qu'ils cautionnent un budget qui ne rembourse pas l'annuité de la dette !!!

Heureusement il reste quelques réserves que nous avons laissées en 2014 et le produit des ventes de terrains de la « Ménude ». La devise du groupe majoritaire pourrait se résumer « on est contre Val Tolosa, mais pourvu qu'il se fasse ».

D'ailleurs le représentant de la commune était opportunément absent pour voter contre l'implantation des cinémas !!!!

### Station d'épuration :

Nous avons programmé une mise en service en 2016. Les tergiversations de la majorité municipale font que la mise en service partielle ne se fera que fin 2017. Le raccordement de Fonsorbes et Fontenilles est reporté aux calendres grecques. Nous constatons que la pollution de l'Aussonnelle ne semble pas préoccuper l'équipe majoritaire contrairement aux promesses électorales.

Moralité : Croire aux promesses électorales peut engager à de cruelles désillusions !!!

**Les élus de La Salvetat Ensemble**  
pour nous joindre : lasalvetatensemble31@gmail.com

## Groupe d'opposition Cap @venir

Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 28 Mai 2017.

### Notre commune est en DANGER

#### Depuis l'élection du groupe BVS,

- le budget 2016 est déficitaire,
- notre population (7 464 hab) a augmenté de 7%,
- nos impôts & taxes par habitant (506€/hab) ont augmenté de 7%,
- nos recettes de fonctionnement (6 954 271€) ont augmenté de 9%,
- alors que nos dépenses de fonctionnement (7 080 710€) ont augmenté de 15%.

À ce rythme, en fin de mandat, le groupe BVS aura des dépenses supérieures de 20% aux recettes.

**D'ici là, la commune sera en faillite !**

### MAINTENANT VOUS ÊTES INFORMÉS !

(L'ensemble des analyses et prises de positions sont disponibles à cette adresse, jlc.politique@gmail.com tel : 06.64.63.56.04).



# BERYWAM

BËATNESS • RYTHMIND • WAWAD • MB14

CONCERT EXCEPTIONNEL

8 // 07 // 2017 à 21H

ESPACE BORIS VIAN  
LA SALVETAT SAINT-GILLES

